

Sauver la Steg

L'heure de la réforme a sonné. La Société tunisienne de l'électricité et du gaz a besoin d'un plan de restructuration et d'une nouvelle approche commerciale pour subsister.

Certes, toutes les entreprises publiques tunisiennes sont lourdement déficitaires et ne survivent que grâce à l'appui et à l'intervention de l'Etat, ce qui est économiquement incorrectes. Mais le cas de la Steg est encore plus compliqué, parce que cette entreprise est condamnée à satisfaire les besoins des citoyens en un produit, à prix accessible, que le pays ne produit pas, sinon peu. Le gaz que l'entreprise distribue est essentiellement importé. Et les centrales électriques fonctionnent grâce à du fuel venu d'ailleurs. Donc, sans l'intervention de l'Etat, essentiellement sous forme de subvention énergétique, la Steg ne peut continuer à opérer, sinon elle sera amenée à vendre ses produits à leurs prix réels, ce qui est actuellement impensable.

Après janvier 2011, la situation s'est compliquée davantage quand le gouvernement de Béji Caïd Essebsi, sous pression de l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), l'a obligée à intégrer tout le personnel qui travaillait en sous-traitance et dont le nombre s'élève à plus de 2.500 employés. L'entreprise, déjà déficitaire, a donc vu sa charge salariale grimper, ce qui a creusé davantage son déficit. « L'enveloppe de compensation accordée

par l'Etat à la Steg, pour faire face à son déficit financier structurel qui date de 2008, a atteint environ 2,7 milliards de dinars en 2013 », explique Mohamed M'silini, directeur de la direction des affaires financières et de la comptabilité de la société.

Cette enveloppe se subdivise en 850 millions de dinars de compensation directe sous forme de liquidité et 1,9 milliard de dinars de compensation indirecte sous forme d'indemnisation du coût d'acquisition du gaz par la société particulièrement, le gaz algérien. Notons que le glissement du dinar par rapport au dollar américain et à l'euro, enregistré en 2013, a engendré des charges supplémentaires pour la société de l'ordre de 640 millions de dinars au cours de l'année précitée, selon le responsable de la Steg.

Une augmentation de capital à l'horizon

Le responsable a, également, indiqué que les charges salariales mensuelles de la Steg, qui compte environ 14.000 agents, sont de l'ordre de 12 millions de dinars, tandis que les coûts d'acquisition du gaz, y compris algérien, s'élèvent à 230 millions de dinars par mois.

Cependant, la Steg n'a pas de problèmes de liquidités à l'heure actuelle et, est en mesure d'honorer ses engagements avec ses fournisseurs et agents, dans la mesure où elle a reçu, au 31 décembre 2013, environ 500 millions de dinars, de la part de la Caisse nationale de compensation. Mohamed M'silini a fait savoir que son département va soumettre au conseil d'administration de la Steg puis au ministère de tutelle, une proposition portant sur l'augmentation du capital de la Steg, actuellement de l'ordre de 1,5 milliard de dinars, pour palier le déséquilibre structurel auquel fait face la société. Elle vise, également, à remplir les conditions du marché financier afin de parvenir à mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des grands investissements prévus par la société ultérieurement. Parmi ces investissements dont la valeur totale est estimée à 1.400MD, figurent la réalisation d'une centrale électrique à Radés d'une capacité de 500 MW et deux turbines à Mornaguia, ainsi que d'autres investissements dans les domaines du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz. ● E.J

